

DEPARTEMENT DE MOSELLE


**Syndicat Intercommunal d'Entretien et d'Aménagement de la Rosselle**

MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX

Objet de la consultation

**Réouverture de la Rosselle sur le tronçon 1 de Saint-Avoid**

**BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES (B.P.U)**

 118 route Nationale 57600 FORBACH Tél. : 03 87 85 78 48 Fax : 03 87 85 57 28	N° Affaire	4 6319876	Etabli par	Vérifié par	Date du contrôle
	Date	05/2014	GMT	GMT	05/2014
	Indice	(           )			

N° des PRIX	DESIGNATION DE LA NATURE DES TRAVAUX ET DES PRIX UNITAIRES EN TOUTES LETTRES (H.T.)	UNITE	PRIX UNITAIR E H.T.
	<p data-bbox="225 327 927 356">CARATERE GENERAL DES PRIX - FRAIS DE CHANTIER</p> <p data-bbox="225 389 1246 450">Les prix du bordereau s'entendent pour l'ensemble des travaux entièrement terminés et prêts à être mis en service pour l'exploitation normale.</p> <p data-bbox="225 450 1246 510">Ils incluent toutes les prestations d'ordre général, sauf mention contraire au CCTP, relatives notamment :</p> <ul data-bbox="284 510 1246 1263" style="list-style-type: none"> <li>• aux reconnaissances,</li> <li>• à l'approvisionnement des chantiers en eau et en énergie nécessaires à l'exécution des travaux,</li> <li>• à la mise en œuvre des moyens nécessaires provisoires ou définitifs qui s'imposent pour éviter que les eaux de ruissellement n'endommagent les profils ou ne modifient la qualité des travaux de déblais devant être réutilisés en remblai,</li> <li>• à la fourniture et l'installation des panneaux et dispositifs de signalisation de chantier, leur surveillance, leur entretien, leur remplacement s'il y a lieu de jour comme de nuit, leur repliement en fin de travaux,</li> <li>• aux contrôles et essais imposés par le CCTP, ou à défaut le CCTG</li> <li>• aux dérivations éventuelles et remise en état de réseaux existants de toute nature se trouvant dans l'emprise des travaux (EDF, éclairage urbain, réseaux d'eaux usées, réseaux d'eaux pluviales, GDF, etc. ...),</li> <li>• à la mise au point des plans d'exécution, aux contrôles et essais imposés par le CCTP, ou à défaut le CCTG,</li> <li>• à la mise au point du planning d'exécution, de ses modifications et mises à jour éventuelles,</li> <li>• à l'entretien des chaussées dégradées par les engins en cours de travaux.</li> <li>• à la remise en état des lieux après travaux.</li> <li>• aux frais de laboratoire de chantier nécessaires à la conduite du chantier.</li> <li>• à l'évacuation d'éventuels débris d'ouvrages anciens modifiés ou supprimés</li> <li>• à la garantie de reprise des végétaux plantés sur site et à l'entretien selon les prescriptions du CCTP pour une durée de 2 ans après la fin du chantier,</li> </ul> <p data-bbox="225 1294 863 1323">Pour les plantations (arbres, arbustes, et hélophytes) :</p> <ul data-bbox="284 1323 1246 1509" style="list-style-type: none"> <li>• le travail du sol par binage, bêchage, griffage et ratissage,</li> <li>• le suivi du tuteurage des arbres et arbustes consistant à l'ajustage des ligatures, le contrôle de la position et l'ancrage des tuteurs,</li> <li>• la remise en place avec précaution des plantes déviées,</li> <li>• le remplacement des végétaux mal venus, imparfaits, dépérissant, morts ou volés,</li> </ul> <p data-bbox="225 1518 1246 1666">Sauf indication contraire mentionnée dans le présent bordereau des prix, chaque prix couvre la fourniture, le transport et la mise en œuvre ou la mise en place des matériaux et matériels nécessaires à l'exécution des travaux suivant les règles de l'art et conformément aux prescriptions du Marché ou aux ordres du Maître d'Œuvre. L'ensemble des prix couvre toutes les prestations définies dans les pièces du Marché.</p> <p data-bbox="225 1697 1246 1787">L'Entrepreneur ne pourra, en aucun cas, se prévaloir d'une rémunération qu'il jugerait partielle des tâches ou prestations entrant dans la définition des prix du présent Bordereau des Prix.</p>		

01a	<p>Installation de chantier tranche ferme</p> <p>Ce prix rémunère forfaitairement tous les frais d'installation de chantier <b>relatifs à la tranche ferme</b>, il comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• l'état des lieux préalable en compagnie du Maître d'œuvre avec constat d'huissier si nécessaire,</li> <li>• les opérations de préparation du terrain à l'emplacement des installations de chantier,</li> <li>• l'amenée et le repli des baraques, bureaux, etc,</li> <li>• l'amenée et le repli des matériels nécessaires à l'exécution des travaux provisoires et définitifs,</li> <li>• les branchements aux réseaux divers,</li> <li>• les frais de signalisation de chantier,</li> <li>• la fourniture et la pose des clôtures,</li> <li>• la recherche des réseaux de concessionnaires et leur dérivation éventuelle,</li> <li>• les dispositions de sauvegarde des réseaux aériens et des voies empruntées,</li> <li>• l'exécution des piquetages,</li> <li>• les frais d'entretien des voies d'accès provisoires nécessaires à la réalisation des travaux, la remise en état après travaux,</li> <li>• les frais de construction et d'entretien des voies et accès provisoires nécessaires à la réalisation des travaux,</li> <li>• les frais de gardiennage éventuels (jour et nuit),</li> <li>• la fourniture des plans de recollement en 3 ex.,</li> <li>• la fourniture du PPSPS.</li> <li>• La pose de 2 panneaux d'information 1.5*1.80 en couleur y-c pose et fixation</li> </ul> <p>Ce prix ne fera l'objet d'aucune plus-value dans le cas où les travaux de génie végétal seraient exécutés après la réception partielle de l'ouvrage, afin de satisfaire aux périodes de réalisation de plantation.</p> <p>Une fraction égale à 70% (soixante-dix pour cent) du prix sera versée après réception des installations de chantier par le Maître d'œuvre et au commencement effectif du chantier.</p> <p>Le solde sera versé après repliement de tous les matériels et installations, l'enlèvement des matériaux excédentaires demandé par le Maître d'Oeuvre, la remise en état des lieux à la fin des travaux.</p> <p>Le prix comprend également la garantie de reprise des végétaux :</p> <p>Le forfait.....</p>		
		Forf.	
01b	<p>Installation de chantier tranche conditionnelle</p> <p>Ce prix rémunère forfaitairement tous les frais d'installation de chantier <b>relatifs à la tranche c</b>, il comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• l'état des lieux préalable en compagnie du Maître d'œuvre avec constat d'huissier si nécessaire,</li> <li>• les opérations de préparation du terrain à l'emplacement des installations de chantier,</li> <li>• l'amenée et le repli des baraques, bureaux, etc,</li> <li>• l'amenée et le repli des matériels nécessaires à l'exécution des travaux provisoires et définitifs,</li> <li>• les branchements aux réseaux divers,</li> <li>• les frais de signalisation de chantier,</li> <li>• la fourniture et la pose des clôtures,</li> <li>• la recherche des réseaux de concessionnaires et leur dérivation éventuelle,</li> <li>• les dispositions de sauvegarde des réseaux aériens et des voies empruntées,</li> <li>• l'exécution des piquetages,</li> <li>• les frais d'entretien des voies d'accès provisoires nécessaires à la réalisation des travaux, la remise en état après travaux,</li> <li>• les frais de construction et d'entretien des voies et accès provisoires nécessaires à la réalisation des travaux,</li> </ul>		

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• les frais de gardiennage éventuels (jour et nuit),</li> <li>• la fourniture des plans de recollement en 3 ex.,</li> <li>• la fourniture du PPSPS.</li> <li>• La pose de 2 panneaux d'information 1.5*1.80 en couleur y-c pose et fixation</li> </ul> <p>Ce prix ne fera l'objet d'aucune plus-value dans le cas où les travaux de génie végétal seraient exécutés après la réception partielle de l'ouvrage, afin de satisfaire aux périodes de réalisation de plantation.</p> <p>Une fraction égale à 70% (soixante-dix pour cent) du prix sera versée après réception des installations de chantier par le Maître d'œuvre et au commencement effectif du chantier.</p> <p>Le solde sera versé après repliement de tous les matériels et installations, l'enlèvement des matériaux excédentaires demandé par le Maître d'Oeuvre, la remise en état des lieux à la fin des travaux.</p> <p>Le prix comprend également la garantie de reprise des végétaux :</p> <p>Le forfait.....</p>	Forf.	
02	<p>Garantie de reprise</p> <p>Ce prix garanti les actions relatives à la garantie de reprise de l'ensemble des végétaux plantés sur site selon les prescriptions du CCTP pour une durée de 2 ans après la fin du chantier. Ce prix rémunère, pour les plantations (arbres et arbustes) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• le désherbage des surfaces de plantation</li> <li>• le travail du sol par binage, bêchage, griffage et ratissage</li> <li>• le suivi du tuteurage des arbres consistant à l'ajustage des ligatures, le contrôle de la position et l'ancrage des tuteurs</li> <li>• la remise en place avec précaution des plantes déviées</li> <li>• le remplacement des végétaux mal venus, imparfaits, dépérissant, morts ou volés</li> <li>• trois interventions par année</li> </ul> <p>Pour les enherbements et ensemencements : pour des raisons d'esthétique, le fauchage sera réalisé à hauteur de 2 reprises durant une période de végétation. L'herbe doit être maintenue à une hauteur de 3 à 5 cm au minimum.</p> <p>Le forfait.....</p>	Forf.	

SIEAR  
**TRAVAUX DE RENATURATION DES RUISSEAUX – SAINT AVOLD T1A**  
**B.P.U.**

N°de s prix	DESIGNATION DE LA NATURE DES TRAVAUX ET DES PRIX UNITAIRES EN TOUTES LETTRES (H.T.)	unité	Prix unitaire H.T.
1	<b>TRAVAUX PREPARATOIRES</b>		
11	<b>Débroussaillage</b>  Ce prix rémunère au mètre carré les travaux de débroussaillage par tout moyen adapté sur le site des travaux.  Le prix comprend l'évacuation des débris.  Le mètre carré.....	M <sup>2</sup>	
12	<b>Clôture des zones à préserver</b>  Ce prix rémunère: Au mètre linéaire la mise en place de clôture provisoire pour la durée du chantier en vue de protéger les zones sensibles, elle sera composée de poteaux bois et de fil barbelés ( 3 fils). Le prix comprend la dépose en fin de chantier.  Le mètre linéaire.....	ml	

N°de prix	DESIGNATION DE LA NATURE DES TRAVAUX ET DES PRIX UNITAIRES EN TOUTES LETTRES (H.T.)	unit é	Prix unitaire H.T.
2	<b>TERRASSEMENTS</b>		
20	<b>Terrassement en déblais pour nouveau lit :</b>  Ce prix rémunère au m <sup>3</sup> en place les travaux de terrassement en terrain de toute nature, au-dessus et en dessous de la nappe souterraine pour le retalutage de la berge, le terrassement de la bêche des enrochements et travaux divers (diversification du lit), y compris la dépose sans soin de collecteurs et d'ouvrages d'assainissement ne nécessitant pas l'emploi d'un marteau piqueur ou brise roche, les déblais étant <b>évacués et mis en décharge</b> .  Ce prix comprend également : - le matériel, - la main d'œuvre, - tous les travaux annexes nécessaires à l'exécution des terrassements dans de bonnes conditions, - les frais de blindage éventuel, - les frais d'évacuation, de transport et de mise en décharge.  Le volume total des terrassements à prendre en compte est déterminé par les profils et coupes donnés dans le dossier de consultation.  Le mètre cube.....	M3	
21	<b>Comblement entrée buse</b>  Ce prix rémunère au forfait la prestation de comblement de l'entrée de la buse ARMCO de taille 3.50*2.40 exsistante. Le comblement sera réalisé par remblais en tout venant et masque en gros béton sur 30 cm d'épaisseur.  Le forfait.....	Fft	

22	<p><b>Mur béton armé d'entonnement, haut. de vue &lt;3.00 m</b></p> <p>Réalisation de murs d'entonnement en béton armé , comprenant le coffrage soigné sur les deux faces, les armatures et le béton de qualité B25 au minimum. Les épaisseurs et ferrailages seront dimensionnés suivant les contraintes propres à chaque mur.</p> <p>Ces murs béton seront ancrés sur des fondations filantes. Leur assise sera dans tous les cas hors gel.</p> <p>Y compris les fouilles nécessaires, l'évacuation des terres excédentaires, le béton de propreté, le béton de fondation (B20 mini) avec les armatures et toutes sujétions.</p> <p>Y compris les remblais compactés autour de l'ouvrage terminé.</p> <p>Y compris une éventuelle coloration dans la masse du béton.</p> <p>Le mètre linéaire, comprenant toutes les prestations pour une finition complète de l'ouvrage, pour les différentes hauteurs. <b>(hauteur par rapport au terrain naturel)</b></p> <p>Le ml pour h=3.00 m.....</p>	ml	
25	<p><b>Terrassement et retrait buse sous ouvrage RD 603</b></p> <p>Ce pris rémunère au mètre cube en place les travaux de terrassements pas moyens adaptés sous le pont de la RD603 et du retrait de la buse ARMCO existante.</p> <p>Y compris évacuation des déblais et de la buse</p> <p>Le mètre cube.....</p>	m <sup>3</sup>	
26	<p><b>Terrassement en grande masse</b></p> <p>Ce prix rémunère au m<sup>3</sup> en place les travaux de terrassement en terrain de toute nature, au-dessus et en dessous de la nappe souterraine en grande masse pour nouveau lit majeur, les déblais étant <b>évacués et mis en décharge</b>.</p> <p>Ce prix comprend également :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le matériel,</li> <li>- la main d'œuvre,</li> <li>- tous les travaux annexes nécessaires à l'exécution des terrassements dans de bonnes conditions,</li> <li>- les frais de blindage éventuel,</li> <li>- les frais d'évacuation, de transport et de mise en décharge.</li> </ul> <p>Le volume total des terrassements à prendre en compte est déterminé par les profils et coupes donnés dans le dossier de consultation.</p> <p>Le mètre cube.....</p>	M3	
27	<p><b>Evacuation de la buse</b></p> <p>Ce prix rémunère au mètre linéaire la prestation de démolition sans soin, du découpage et de l'évacuation de la buse ARMCO après déblais.</p> <p>Le mètre linéaire.....</p>	ml	
28	<p><b>Remblais terre végétale d'apport</b></p> <p>Ce prix rémunère la reprise et la mise en œuvre de la terre végétale d'apport. Le remblai sera exempt de grosses pierres, racines et mauvaises herbes.</p> <p>La terre végétale sera régulièrement étalée selon un profil d'épaisseur de 20 cm au minimum sauf indications contraires.</p> <p>Le mètre cube.....</p>	m <sup>3</sup>	

29	<p>Matériaux graveleux pour reconstitution du lit</p> <p>Ce prix rémunère au m3 en place l'apport et la mise en œuvre de matériaux graveleux 20/40 pour mise en œuvre dans le fond du lit.</p> <p>Le prix comprend l'apport et la mise en œuvre soignée selon prescriptions du maître d'œuvre sur site, pour une couche de 30 cm environ.</p> <p>Le mètre cube.....</p>	m3	
210	<p>Comblement buse existante</p> <p>Ce prix rémunère au mètre cube le comblement de la buse existante par un matériau auto compactant.</p> <p>Y compris amené du matériel, création d'orifice sur le dessus de la buse si nécessaire.</p> <p>Le mètre cube.....</p>	m <sup>3</sup>	
211	<p>Ouvrage de régulation de sur-inondation</p> <p>Ce prix rémunère forfaitairement, la réalisation d'un ouvrage de lutte contre les inondations, il comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les travaux préparatoires de nettoyage et de débroussaillage du site</li> <li>- La création d'un mur coulé en place ou préfabriqué, y compris fondation hors gel et substitution sur 50 cm sous la fondation. Le mur sera dimensionné pour le niveau maxi + 50 cm d'eau. Le voile sera constitué de deux voiles latéraux de 1 m de long et d'un voile principal de 4.00 m de long. La hauteur du mur sera de 1.50 m. Il sera équipé d'un orifice de 1.00*1.00 m en fond avec rail prévu pour réglage par batardeau</li> <li>- Y compris toutes sujétions d'ancrage sur l'ouvrage existant</li> </ul> <p>L'unité.....</p>	U	
212	<p>Traitement génie civil fondation du pont</p> <p>Fourniture et mise en place au mètre carré de matelas reno de 18 cm d'épaisseur .</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fourniture et mise en place des casiers,</li> <li>• la main d'œuvre et le matériel nécessaires</li> <li>• Le remplissage des casiers en matériaux non gélifs de granulométrie adaptée aux casiers</li> <li>• La pose d'un géotextile drainant sous le matelas</li> <li>• Toutes fournitures et sujétions pour une finition soignée dans les règles de l'art.</li> </ul> <p>Le mètre carré.....</p>	M <sup>2</sup>	
213	<p>Gabions technique Mixte</p> <p>Fourniture et mise en place au mètre linéaire de gabions pour établissement d'une technique mixte. Le gabion sera composé d'un socle type matelas reno de 18 cm d'épaisseur sur 3 m de large et de casiers en escaliers sur 2 hauteurs de taille 1.00*1.00m.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fourniture et mise en place des casiers,</li> <li>• la main d'œuvre et le matériel nécessaires</li> <li>• Le remplissage des casiers en matériaux non gélifs de granulométrie adaptée aux casiers</li> <li>• La pose d'un géotextile drainant à l'arrière des casiers</li> <li>• Toutes fournitures et sujétions pour une finition soignée dans les règles de l'art.</li> </ul> <p>Le mètre linéaire.....</p>	ml	

214	<p>Treillis de Coco H2M5 + feutre</p> <p>Fourniture et mise en place de treillis de coco de densité 740 g/m<sup>2</sup> de type H2M5 et d'un feutre, comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fourniture et mise en place de rouleaux,</li> <li>• la main d'œuvre et le matériel nécessaires</li> <li>• Découpage du treillis de coco,</li> <li>• Recouvrement de bandes sur 20 cm minimum,</li> <li>• Agrafage (4/m<sup>2</sup>) de 40 cm de profondeur,</li> <li>• L'enfouissement dans une tranchée</li> <li>• Toutes fournitures et sujétions pour une finition soignée dans les règles de l'art.</li> </ul> <p>Le mètre carré.....</p>	m <sup>2</sup>	
-----	--	----------------	--

N°de prix	DESIGNATION DE LA NATURE DES TRAVAUX ET DES PRIX UNITAIRES EN TOUTES LETTRES (H.T.)	unit é	Prix unitaire H.T.
3	PLANTATION ET GENIE VEGETAL		
30	<p>Enherbement</p> <p>Cet enherbement comprend :</p> <p>Les fraisages fins, la projection hydraulique ou autre méthode adaptée au terrain des semis constitués d'un mélange de variétés adaptées aux abords de cours d'eau: la dose sera de 30 gr/m<sup>2</sup></p> <p>Les tontes avant le constat d'achèvement des travaux, ainsi qu'une deuxième tonte si le maître de l'Ouvrage le demande.</p> <p>Le prix comprend la garantie de reprise conformément au CCTP. L'enherbement sera composé d'un mélange conforme aux prescriptions du CCTP</p> <p>Le mètre carré.....</p>	m <sup>2</sup>	
31	<p>Fourniture et plantation d'arbres</p> <p>Ce prix rémunère la fourniture et la plantation d'un arbre, l'arbre sera fourni en racines nues, il aura une hauteur totale de 2.50 à 3.00m minimum.</p> <p>Le prix comprend les terrassements nécessaires à la plantation (fosse de 1.0x1.0x1.0m minimum), la fourniture et la mise en place de la terre végétale et la fourniture du dispositif de tuteurage.</p> <p>Les espèces à fournir seront conformes aux prescriptions du CCTP</p> <p>Le prix comprend la garantie de reprise (y compris travaux d'entretien et de suivi) conformément au CCTP.</p> <p>L'unité .....</p>	U	
32	<p>Fourniture et plantation d'arbustes</p> <p>Ce prix rémunère la fourniture et la plantation d'un arbuste, le sujet étant fourni en racine, il aura une hauteur totale de 0.80 à 1.00m minimum.</p> <p>Le prix comprend les terrassements nécessaires à la plantation (fosse de 0.5x0.5x0.5m minimum), la fourniture et la mise en place de la terre végétale et la fourniture du dispositif de tuteurage.</p> <p>Les espèces à fournir seront conformes aux prescriptions du CCTP</p> <p>Le prix comprend la garantie de reprise (y compris travaux d'entretien et de suivi) conformément au CCTP.</p> <p>L'unité .....</p>	U	
33	Fourniture et plantation de roseaux		



	<p>Ce prix rémunère la fourniture et la plantation de phragmites australis en godet,</p> <p>Les espèces à fournir seront conformes aux prescriptions du CCTP          Le prix comprend la garantie de reprise (y compris travaux d'entretien et de suivi) conformément au CCTP.</p> <p>L'unité .....</p>	U	
34	<p><b>Confection de banquette en terre : boudins d'hélophytes + terre+ treillis de coco</b></p> <p>Ce prix rémunère au mètre linéaire de berge:</p> <p>Cette prestation comprend également le matériel, la main d'œuvre, tous les travaux annexes nécessaires à l'exécution des terrassements dans de bonnes conditions, les frais d'évacuation, de transport et de mise en décharge</p> <p>- La reprise et la mise en œuvre de terre végétale d'apport pour la confection d'une banquette. Le remblai sera exempt de grosses pierres, racines et mauvaises herbes. La terre végétale sera régulièrement étalée selon un profil d'épaisseur de 20 cm au minimum sauf indications contraires.</p> <p>- la fourniture et mise en place d'un treillis de coco de densité 740 g/m<sup>2</sup> de type H2M5 par d'une largeur de 3 et 2m, comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la fourniture et mise en place de rouleaux,</li> <li>- le découpage du treillis de coco,</li> <li>- le recouvrement de bandes sur 20 cm minimum,</li> <li>- l'agrafage (4/m<sup>2</sup>) de 20 cm de profondeur,</li> <li>- l'enfouissement dans une tranchée</li> <li>- toutes fournitures et sujétions pour une finition soignée dans les règles de l'art.</li> </ul> <p>- la pose d'un boudin d'hélophytes comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'amenée du matériel et des fournitures sur site,</li> <li>• La fourniture et la mise en place par battage de 2 pieux bois de 10 cm de diamètre de 1.50 m de long</li> <li>• La fourniture et la pose de boudin en coco pré-végétalisé avec des hélophytes (voir espèces du CCTP)</li> <li>• Le remblai de terre végétale (hors fourniture) et au dessus de l'ouvrage,</li> <li>• Toutes sujétions de fixation et de raccordement sur la berge</li> <li>• Le prix comprend la garantie de reprise conformément au CCTP.</li> </ul> <p>- l'enherbement conforme aux prescriptions du CCTP et point 3.0</p> <p>L'unité .....</p>	U	

N° des prix	DESIGNATION DE LA NATURE DES TRAVAUX ET DES PRIX UNITAIRES EN TOUTES LETTRES (H.T.)	unit é	Prix unitaire H.T.
4	AMENAGEMENTS CONNEXES		
40	<p>Mise à niveau de tampon d'assainissement :</p> <p>Ce prix rémunère l'unité la mise à niveau de regard d'assainissement DN1000, y compris dépose soignée de l'existant, rehausse DN1000 sur 1.00 m de haut, remplacement du tampon (pamrex D400 ou équivalent).</p> <p>L'unité</p>	U	
41	Déviation réseau HTA : gaine en attente		

	<p>Ce prix rémunère au mètre linéaire la fourniture de 2 gaines annelée rouge Dn 160 mm à poser dans le radier du pont avant pose des matelas réno. Le prix comprend le bétonnage des gaines. Y compris terrassements pour sortir en amont et en aval du pont.</p> <p>Le mètre linéaire</p>	ml	
42	<p>Déviation EU 400 et gaine DO</p> <p>Ce prix rémunère au mètre linéaire la pose y compris terrassements et raccordement aux ouvrages existants d'une canalisation DN 400 EU BA135A (y compris pompage provisoire des effluents) avec une gaine Dn 100 annelée rouge (commande du DO)</p> <p>Le mètre linéaire</p>	ml	
43	<p>Déviation EP 400</p> <p>Ce prix rémunère au mètre linéaire la pose y compris terrassements et raccordement aux ouvrages existants d'une canalisation DN 400 EP BA135A.</p> <p>Le mètre linéaire</p>	ml	

SIEAR  
**TRAVAUX DE RENATURATION DES RUISSEAUX – SAINT AVOLD T1A**  
**B.P.U.**

N° des prix	DESIGNATION DE LA NATURE DES TRAVAUX ET DES PRIX UNITAIRES EN TOUTES LETTRES (H.T.)	unit é	Prix unitaire H.T.
6	DIVERS		
69	Démolition partie haute mur de soutènement  Ce poste comprend la prestation de création d'une échancrure dans un seuil existant, il comprend – Découpe soignée du mur sur une hauteur de 60 cm (ep. 20 cm) – Démolition et évacuation des gravats – Terrassement à 2/1 à l'arrière du mur y compris évacuation – Finition au mortier de la zone découpée  Le mètre linéaire.....	ml	